



Saison 23
du 20 octobre 2023
au 12 avril 2024

Contrat d'engagement : Pains

Informations générales:

Le présent contrat s'étend du 20 octobre 2023 au 19 avril 2024

Les distributions auront lieu chaque vendredi de 17h30 à 19h, au Patronage Laïque Guérin, 1 rue Alexandre RIBOT à Brest **sauf** :

- **Pas de distributions** les vendredis 22 et 29 décembre 2023.

Un abonnement complet comprend donc 24 quantités dont 12 en semaine A et 12 en semaine B.

Le contrat ne peut comprendre que 1,5kg de pain maximum par adhésion. Cela permet à plus de personnes d'en bénéficier tout en tenant compte des capacités de production du producteur

L'engagement peut démarrer en cours de saison mais doit se terminer à la fin de la saison.

Producteur·rice : Thibaud Legay

Adresse : Kérilléo 29860 Plabennec

Tél. : 0679900823

Contact : thibautlegay@gmail.com

je m'engage à :

- respecter la charte et le règlement intérieur de l'AMAP Guérin,
- fournir les produits prépayés de ce contrat à chaque distribution,
- encaisser les chèques la première semaine du mois indiqué au dos du chèque, le premier chèque étant encaissé en début du mois suivant la date d'engagement, puis chaque début de mois.

Adhérent·e Nom :

Prénom :

Tel. :

Mail :

à jour de ma cotisation à l'AMAP Guérin, je m'engage à :

respecter la charte et le règlement intérieur de l'AMAP Guérin,

effectuer au moins une permanence pendant la saison,

prépayer les produits de ce contrat avant la date de début d'engagement.

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de **Thibaud Legay** et le mois d'encaissement précisé au dos du chèque.

Le paiement est autorisé en 3 mensualités maximum : le premier chèque est encaissé en début de mois suivant la date d'engagement puis chaque début de mois.

Date de début d'engagement : .. / .. / 23

REPLIR LE TABLEAU PAGE SUIVANTE

Total dû : €

Le ... / ... / 2023, règlement en ... chèque (s) de ... €
et ... chèque de ... €.

(pour un encaissement plus clair, préférer des montants ronds : 2 chèques de 70 € et 1 chèques de 80 € au lieu de 3 chèques de 73,33 €...)

L'adhérent·e

Le·a producteur·rice

Pour l'AMAP Guérin

Rappel, nom adhérent·e :

Pains		Poids	Prix unitaire	Nombre en Semaine A	Nombre en Semaine B	Quantité totale à distribuer *	Montant
Froment	Nature	750 g	3,80€				
		1 kg	5€				
		1,5 kg	7,50€				
	Raisins Noisettes	750 g	5,30 €				
		1 kg	7 €				
		1,5 kg	10,50 €				
	Lin Sésame Tournesol	750 g	4,5 €				
		1 kg	6 €				
		1,5 kg	9€				

Brioche	Nature	500 g	5,50 €				
		1 kg	11 €				
	Orange / Chocolat	500 g	6 €				
		1 kg	12 €				